

## **Objectif**

Il s'agit d'un colloque scientifique dont la réalisation poursuit deux objectifs. D'une part, par ce colloque, le CRISES affirme sa position de leader scientifique en ce qui concerne l'innovation et l'innovation sociale. D'autre part, la réalisation de ce colloque permet de réfléchir à des options face aux avancées d'inspiration néolibérale qui remettent en question les acquis sociaux et démocratiques de nos collectivités.

## **Problématique**

Les diverses collectivités de la planète font face à une crise majeure qui se révèle sur plusieurs facettes. L'envergure de la récente crise financière, le déclin de la participation démocratique, les inégalités croissantes sur le plan social et territorial, l'exclusion de populations entières des réseaux qui assurent le développement mettent en évidence l'échec d'une conception de la société fondée sur un modèle de croissance sans égard à la responsabilité sociale ni au respect environnemental. Ce modèle de croissance s'appuie, depuis les années 1980, sur la globalisation des marchés, sur l'érosion des pouvoirs étatiques, sur la fragilisation des moyens de protection sociale et sur une mobilisation utilitariste des capacités d'action de la société civile. Il fait la promotion d'une flexibilité et d'une mobilité qui élèvent le marché au rôle de principal mécanisme régulateur et qui assurent aux principaux détenteurs des pouvoirs, à tous les niveaux et à toutes les échelles, la 'mainmise' sur les principaux mécanismes de régulation.

Un des enjeux posés par ce modèle de croissance consiste en la redistribution des fonctions jadis exclusivement assumées par l'État-nation. Les instances de pouvoir de niveau international se sont multipliées aux dépens des pouvoirs régulateurs des États. Plusieurs responsabilités étatiques ont ainsi été transférées à des organismes qui agissent au-dessus des pouvoirs publics démocratiquement élus. Certains de ces organismes ont une certaine imputabilité internationale, tels ceux implantés à la faveur des *Accords de Bretton Woods*. D'autres cependant n'en ont aucune. C'est le cas notamment des organismes de cotation financière. À bien des égards, ces organismes ont eu une responsabilité importante dans le déclenchement de la crise, mais leur pouvoir est resté indemne. Toutes ces organisations à vocation économique et financière explicite ont également une fonction aussi bien politique que sociale, voire territoriale.

**Par** ailleurs, d'autres pouvoirs ont été transférés à des organismes et acteurs qui opèrent à des niveaux locaux, à travers des processus de décentralisation ou de déconcentration, souvent réclamées d'ailleurs par des instances locales, mais aussi dans des processus de privatisation de la dispensation de divers services. Ce « rescaling » aura-t-il des effets majeurs sur la capacité des sociétés à prendre des décisions appropriées pour agir sur les facteurs qui ont provoqué la crise ?

**Le** modèle de croissance qui a cédé sa place dans les années 1980 avait été construit et appliqué en réponse à la crise de surproduction de 1929. En réponse à cette crise, l'État-nation acquiert toute sa maturité en complétant l'intégration du développement économique aux responsabilités des pouvoirs publics. Les vices marquants du monde économique, identifiés par Keynes au sujet du capitalisme des années 1930, sont l'absence d'assurance du plein emploi, la répartition arbitraire de la fortune et du revenu et le manque d'équité. Inspirés par Keynes, les États mettent alors en place un modèle de croissance basé sur la consommation et se dotent de mécanismes d'intervention, ainsi que d'une conception de la citoyenneté qui intègre la solidarité sociale. Ce modèle incarnait aussi les compromis auxquels avaient conduit la pression des mouvements sociaux, lesquels luttaient pour obtenir et maximiser des droits civiques, sociaux et économiques, ce qui a permis aux citoyens d'obtenir des acquis – en termes de sécurité d'emploi, de protection du revenu, de services sociaux – qui caractérisaient les diverses variantes de la social-démocratie.

**Le** « basculement » du « système monde » structuré sur la base des États, qui survient comme conséquence de l'action des États eux-mêmes, met en place un nouveau modèle de croissance qui s'appuie sur des réseaux de pouvoir contrôlés par des centres financiers et productifs qui s'inter-relient et s'inter-influencent. Les États demeurent importants, mais ils sont de moins en moins souverains. Leur rôle étant, dans la plupart des cas, de cautionner, voire de rendre légitime leur dépossession. Comme l'a si bien dit *Bourdieu* : « les États ont été, paradoxalement, à l'origine des mesures économiques (de dérégulation) qui ont conduit à leur dépossession économique, et, contrairement à ce que disent aussi bien les partisans que les critiques de la politique de « mondialisation », ils continuent à jouer un rôle en donnant leur caution à la politique qui les dépossède. ».

**Les** pouvoirs publics conservent donc une place souvent prioritaire dans les régulations sociales, mais ils perdent peu à peu leur capacité de bien représenter les citoyens et surtout d'être les garants de l'intérêt public et du bien commun. Ayant perdu le leadership requis pour définir l'ordre du jour et les objectifs de développement de leur société de façon autonome, les instances publiques soumettent progressivement les politiques économiques et sociales nationales aux forces du marché, traduisant ainsi une perte effective de souveraineté. Poussés par les grandes puissances économiques, c'est-à-dire les grandes firmes, les principaux capitaux, les institutions représentatives des grands *holdings* internationaux, les États s'engagent dans un processus qui finit par rendre impossible l'exercice de la souveraineté et qui remet en question le concept même de citoyenneté.

**L'affaiblissement** des pouvoirs susceptibles de protéger les acquis des citoyens permet au capital financier d'agir sans contrainte territoriale en temps réel à travers un espace défini comme planétaire. De nouveaux espaces financiers et productifs émergent, bouleversant les territoires nationaux. C'est un processus majeur de conversion qui a des conséquences aussi bien sur la démocratie que sur la cohésion des sociétés.

**La** crise de 2008 a révélé les aberrations de ce modèle. Définie comme financière au départ, elle se prolonge sur les plans social, politique et géopolitique. Du coup, elle accélère la remise en question des acquis citoyens et, par le fait même, interpelle les mouvements sociaux. La société se remet en mouvement. Elle le fait notamment en renouvelant les formes de l'action collective, mettant à profit une action citoyenne qui puise dans des registres variés d'expression, de créativité, de revendication et de résistance. De cette interpellation, émerge les contours d'une proposition de conversion à un autre type de mondialisation. L'appel se fait sentir de différentes façons et transite par une accélération de la capacité d'innovation des populations, des organisations et de certains niveaux institutionnels, dont celui formé par le système scientifique.

**Via** cet appel, nous voyons se définir une mobilisation sociale inspirée par l'occasion que représente la crise pour proposer un nouveau modèle de société. Un nouveau modèle qui serait cohérent avec les nouvelles configurations sociétales suscitées par la mondialisation mais qui redonnerait au citoyen une reconnaissance et une réelle capacité d'exercer ses droits et ses responsabilités. En effet, ils sont nombreux ceux qui voient dans le processus actuel de mondialisation une chance historique de conversion à un vivre ensemble qui soit inclusif, solidaire et écologique. Cette perspective est à la base des revendications portées par des mouvements citoyens et par le mouvement altermondialiste.

**En** fait, si la réponse à la crise de 1929 a été inspirée par les revendications sociales, voire par les expérimentations qui prenaient place au sein des mouvements sociaux, la réponse actuelle réaffirme le rôle central des mouvements sociaux et des nouvelles formes d'action collective. De ces mouvements et actions collectives émergent de nouvelles expérimentations qui prennent place ici et ailleurs, et ce, dans divers domaines tels la gouvernance, la finance, la protection de l'environnement, la lutte à la pauvreté, la culture, l'inclusion, etc.

**Il** importe donc de saisir l'importance du moment présent afin d'étudier collectivement le large éventail de propositions qui émergent de la base. Il importe aussi de saisir l'importance de ce moment pour proposer un programme de recherche théorique et d'action qui permette aux chercheuses de contribuer à relever le défi posé par le besoin de construire de nouvelles modalités de vivre ensemble qui soient cohérentes avec les nouvelles exigences, les nouvelles valeurs et les nouvelles aspirations citoyennes.

**Ce** colloque se veut donc un rendez-vous sur l'innovation en vue d'une mondialisation inclusive, solidaire et écologique qui mettra en place les éléments pertinents pour faire converger les chercheurs-euses universitaires préoccupé-e-s par les défis à relever et les acteurs sociaux engagés dans des processus innovants de transformation sociale.

**Ce** rendez-vous permettra de réunir des chercheurs-euses universitaires, des représentant-e-s d'organisations de la société civile et des représentant-e-s d'organisations citoyennes. Il combinera des grandes conférences, des ateliers de travail sur des thèmes spécifiques liés aux axes de recherche du CRISES, à savoir « le travail », « les services » et « les territoires », de même que des réflexions collectives sur des questions transversales à partir de plénières thématiques. Ce rendez-vous vise à répondre aux questions suivantes :

*Quels sont les enjeux et les défis, en termes d'innovation sociale, posés aux acteurs sociaux, politiques et économiques par la construction d'une mondialisation plurielle et inclusive ?*

*Quelles sont les innovations dans les différents domaines, tels l'économie, la culture, le territoire, la gouvernance et la société civile, qui favorisent une citoyenneté inclusive, la démocratie, ainsi qu'une participation large à la définition du bien commun et à la mise en œuvre des solutions aux inégalités sociales ?*

*Quelles sont les conditions pour que l'institutionnalisation des innovations se fasse dans le respect des valeurs, des principes et des besoins des acteurs qui les ont engendrées ?*

\* \* \*

### ***Information supplémentaire***

Pour plus d'informations concernant le  
Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES)  
visitez notre site Internet à l'adresse suivante :

<http://www.crisis.uqam.ca>

Vous pouvez également vous adresser par courriel à  
Mme Christine Champagne, professionnelle de recherche  
qui se fera un plaisir de vous renseigner.

[champagne.christine@uqam.ca](mailto:champagne.christine@uqam.ca)